



Tous les onduleurs et les boîtiers de connexion sont des équipements conçus pour l'installation en extérieur. Les onduleurs et les boîtiers de connexion seront installés à environ 1 m du sol.

- Postes électriques de transformation

3 postes de transformation seront nécessaires. Ces postes de transformation ont pour fonction de transformer la tension des onduleurs (400 V) à la tension du réseau Enedis de raccordement HTA, soit 20 000 V. Ce sont des bâtiments de faible volume (4 m de haut / 3,5 m de large / 6.5 m de long), abritant les transformateurs (2 000 kVA chacun) ainsi que les protections associées.

Afin de faciliter leur livraison les postes de transformation seront répartis le long de la voie d'accès prévue, de manière à être répartis sur le site pour faciliter les interconnexions.

- Container pour pièces de rechange

Un container de 40 pieds (12 m de long) sera installé sur site pour abriter les pièces de rechanges et divers éléments nécessaires pendant l'exploitation. Ce container est indiqué sur le plan de masse.

c) *Traitement des constructions, clôture, végétation ou aménagement situés en limite de terrain*

La centrale photovoltaïque est ceinturée par une clôture garantissant la sécurité des personnes extérieures au site et la sécurité des installations en cas de tentative d'intrusion.

Les clôtures seront en acier galvanisé et thermolaqué. Les poteaux seront en acier galvanisé, ancrés dans le sol par l'usage de fondation béton de faible profondeur (80 cm environ) espacés de 2.5 m. La clôture mesurera 2.15 m de haut et sera de couleur verte (RAL 6005).

Un système d'alarme anti-intrusion est installé sur l'ensemble de la clôture. Ce système est en mesure de détecter une rupture dans la clôture et d'envoyer un signal d'alerte à un centre de sécurité.

Les clôtures seront équipées de passages pour permettre la circulation de la petite faune. Ces passages seront 20 x 20 cm répartis tous les 50 m minimum en pied de clôture.

Les poteaux seront bouchés en leur sommet afin de ne pas représenter de danger pour la faune.

d) *Aménagement paysager*

Afin d'assurer une intégration paysagère optimale une haie sera installée le long de la RD956 à l'extérieur de la clôture.



Plan masse du projet d'aménagement retenu pour le parc solaire au sol à Billy

d) *Principales mesures d'évitement et de réduction*

Après les passages de terrain, quelques sensibilités écologiques ont été mises en évidence, notamment des mesures de réduction prises dans le cadre du projet, comme la mise en place d'une périodicité de travaux ou de bonnes pratiques de chantier.

L'ensemble des mesures prises dans le cadre de ce projet sont détaillées dans l'étude d'impact jointe.

f) *Accès au terrain*

L'accès au site se fera depuis la RD 956 au sud du terrain. L'accès existant sera utilisé en phase chantier et phase exploitation.

Deux portails sécurisés, à deux battants ouvrant vers l'extérieur seront mis en place. Ils seront en acier galvanisé et équipés d'un grillage anti-escalade soudé et thermolaqué.

Les portails mesureront 2 m de haut et 6 m de large (3 m pour chaque battant) et seront ancrés au sol par l'usage de fondation béton de faible profondeur (80 cm environ).

Les deux battants pourront être fermés par un verrou muni d'un cadenas et un verrou vertical.

Les portails seront de la même couleur que la clôture.

Une voie de desserte sera mise en place pour accéder aux postes de transformation. Elle fera 3m de large et sera revêtue en matériaux concassés perméables, adaptés à une circulation lourde pendant la phase de chantier (livraison des postes de transformation). Pendant la phase d'exploitation une circulation légère et occasionnelle aura lieu.

4 - Protection incendie

Le SDIS 41 a été contacté au sujet du projet. Le SDIS 41 a indiqué ne traiter ce type de dossier que dans le cadre d'une demande provenant d'un service instructeur.

5 - Les réseaux

a) Raccordement au réseau d'eau potable

L'installation ne nécessite pas de raccordement au réseau d'eau potable ou au réseau de rejet des eaux pluviales.

Le seul raccordement nécessaire est celui au réseau 20kV Enedis comme détaillé en 5.10.

b) Raccordement au au réseau électrique

Voici ci-dessous un extrait de l'étude simplifiée d'Enedis, indiquant la solution de raccordement proposée. Voici les modalités de raccordement :

Un poste de livraison sera nécessaire. Il s'agit d'un bâtiment de faible volume (3 m de haut / 3 m de large / 7.5 m de long) permettant l'interface entre le réseau électrique Enedis ainsi que le réseau électrique privé de la centrale solaire. Il contient notamment des dispositifs de protection électrique et un système de comptage de l'énergie produite et consommée.

Le poste de livraison sera surélevé de 50 cm afin de le maintenir au sec en toutes circonstances.

Les modalités exactes de raccordement, notamment l'emplacement exact du poste de livraison, devront être approuvées par Enedis.

Le poste de livraison sera raccordé à la ligne aérienne 20kV nommée « Départ HTA NOYERS » provenant du poste source de SELLES SUR CHER. Le raccordement se fera par l'installation d'un nouveau câble souterrain par Enedis d'environ 150m de long. Les modalités de travaux de raccordement devront être confirmées par Enedis, toutefois nous anticipons que l'ouverture d'une tranchée sera nécessaire pour l'installation du câble souterrain.

c) Réseaux à proximité du site

D'autres réseaux sont présents à proximité du site :

- Réseau d'eau potable (SIAEP) le long de la RD956. Pas d'impacts anticipés.
- Ligne électrique souterraine BT Enedis le long de la RD956. Pas d'impacts anticipés.
- Réseau de transport de gaz naturel GRTgaz à environ 200m à l'est du site. Les constructions photovoltaïques doivent être à 5m des ouvrages GRTgaz. Pas d'impact anticipé



LOCALISATION DU RACCORDEMENT

- Ligne électrique aérienne 90kV RTE traversant le site. Les contraintes RTE ont été prises en compte dans le plan de masse et dans le plan de ligne RTE (en annexe).

6 - Règles parasismiques

Afin de pouvoir conclure sur les règles parasismiques applicables au projet deux éléments doivent être connus : la zone sismique du terrain d'implantation (entre 1 et 5) et la catégorie d'importance de la construction (entre I et IV).

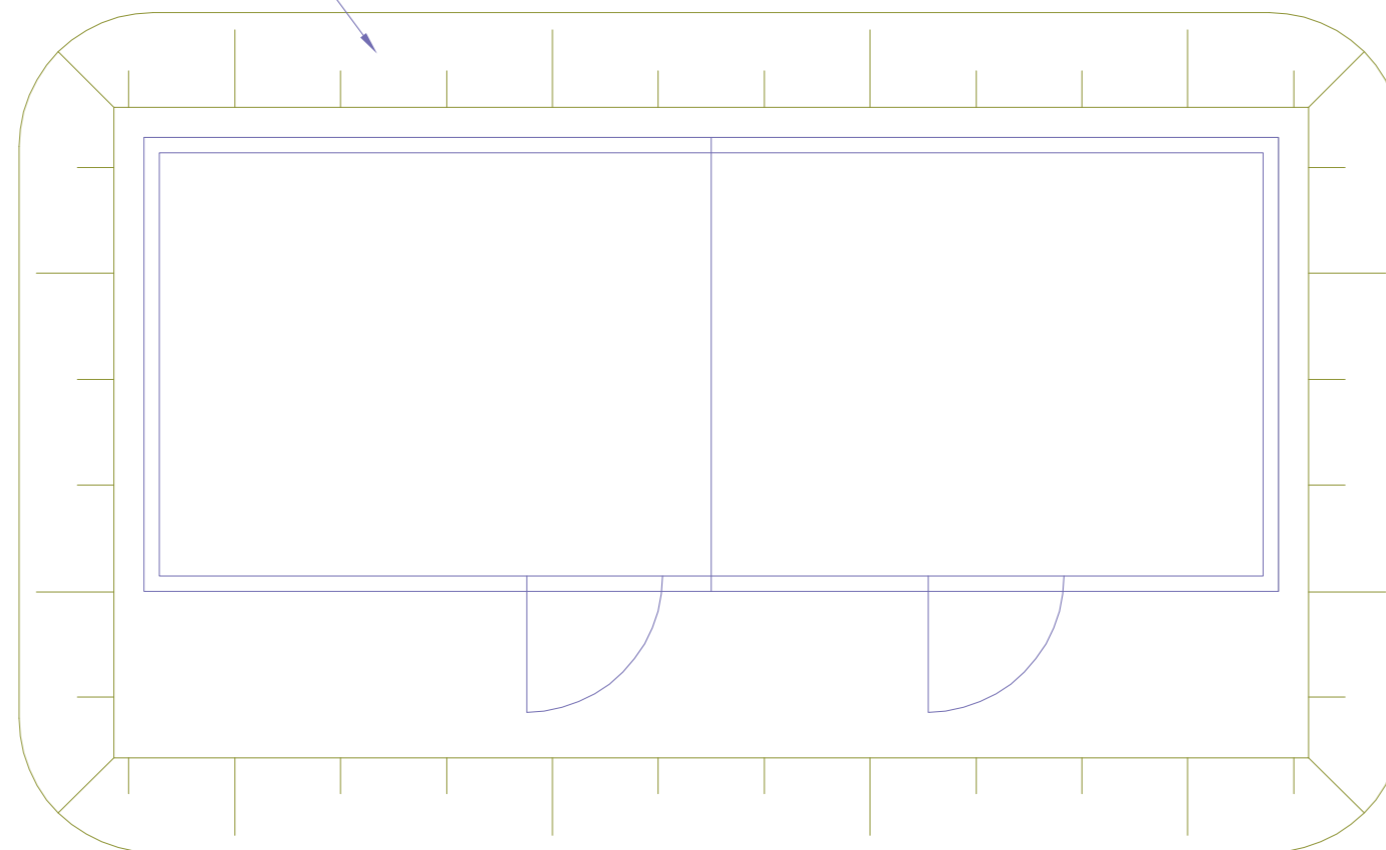
Le terrain d'implantation est situé en zone sismique 1 (très faible) selon le site georisques.gouv.fr (comme le reste de la commune de Billy).

L'arrêté du 15 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » précise que les « les bâtiments des centres de production collective d'énergie quelle que soit leur capacité d'accueil » sont en catégorie d'importance III lorsque « la production est supérieure au seuil de 40 MW électrique ». Le projet de centrale solaire de Billy a une capacité de 5,78 MW, et ne peut donc pas être considéré comme catégorie d'importance III. La centrale solaire photovoltaïque de Billy a donc une catégorie d'importance II au plus.

Ainsi au sens de l'article R. 111-38 du code de la construction et de l'habitation, la construction n'est pas soumise à l'attestation d'un contrôleur technique pour le respect des règles parasismiques.

remblai (substrat local)

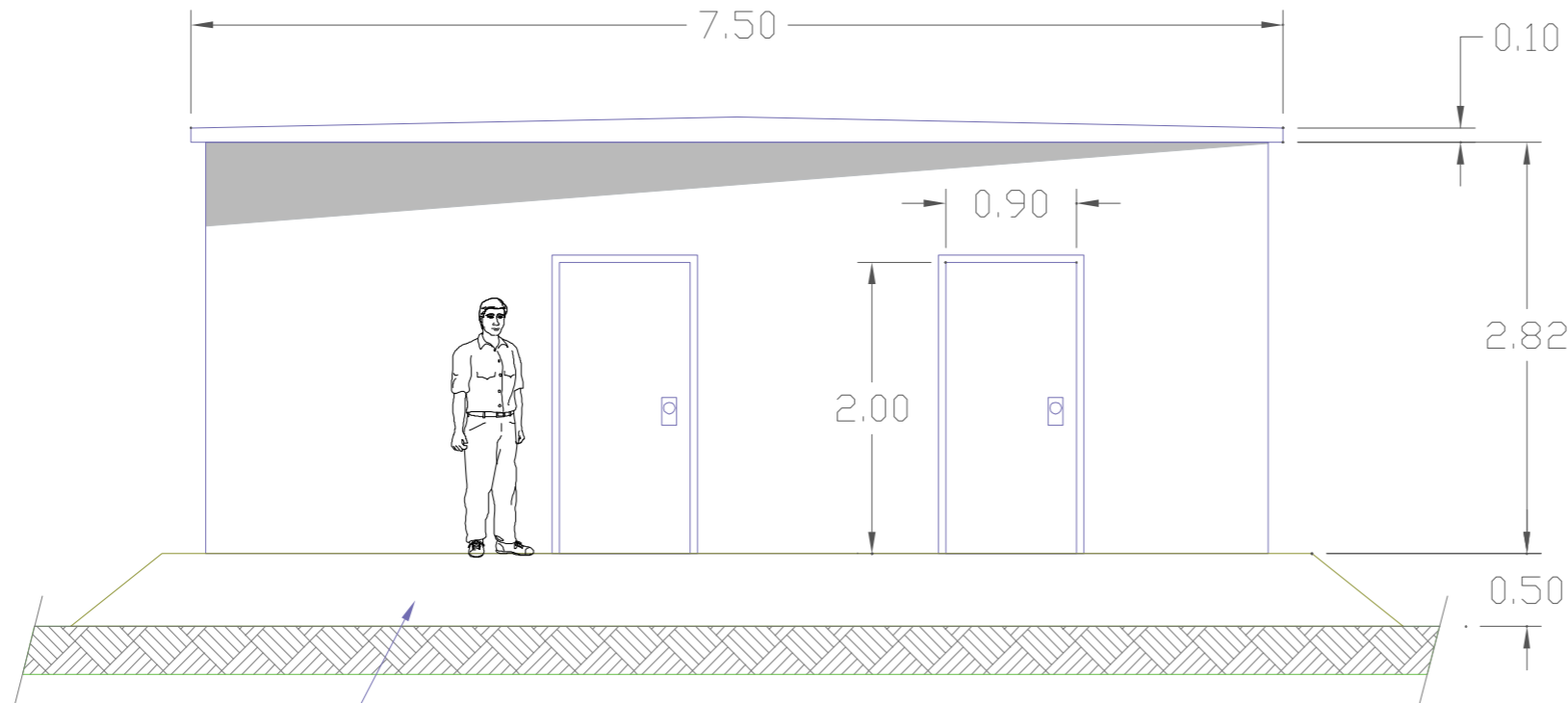
VUE EN PLAN



(Signature)
AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

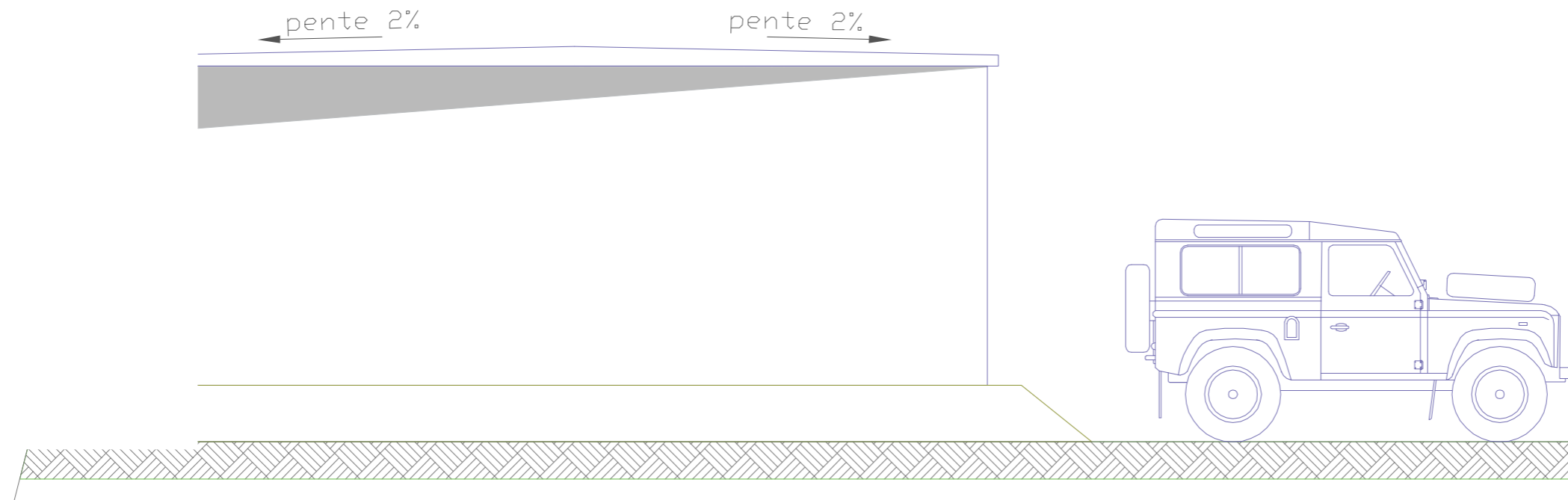
ELEVATION DU POSTE DE LIVRAISON - échelle 1/50e

1 - VUE DE FACE



remblai (substrat local)

2 - VUE DE DOS

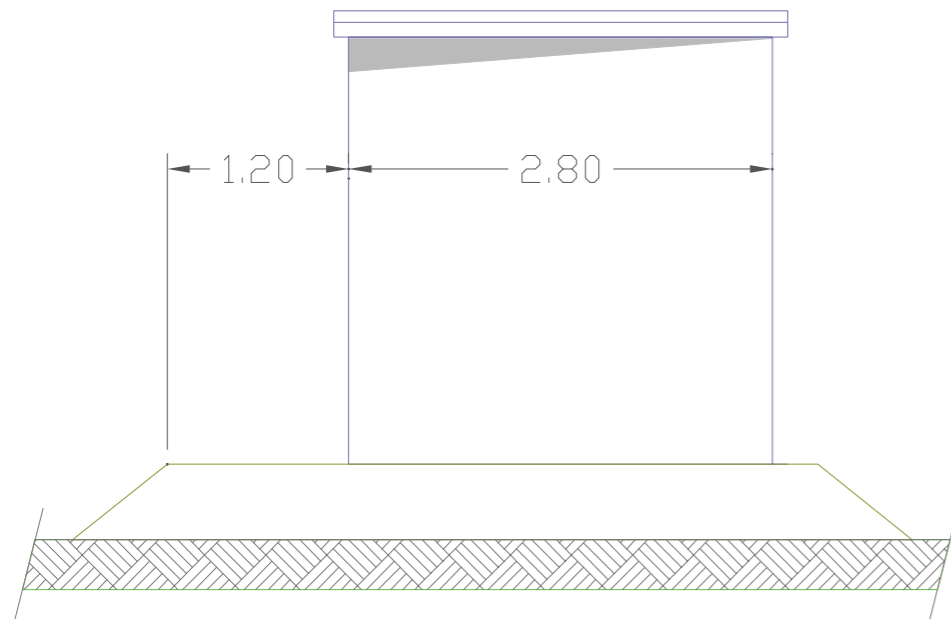


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@2br.fr

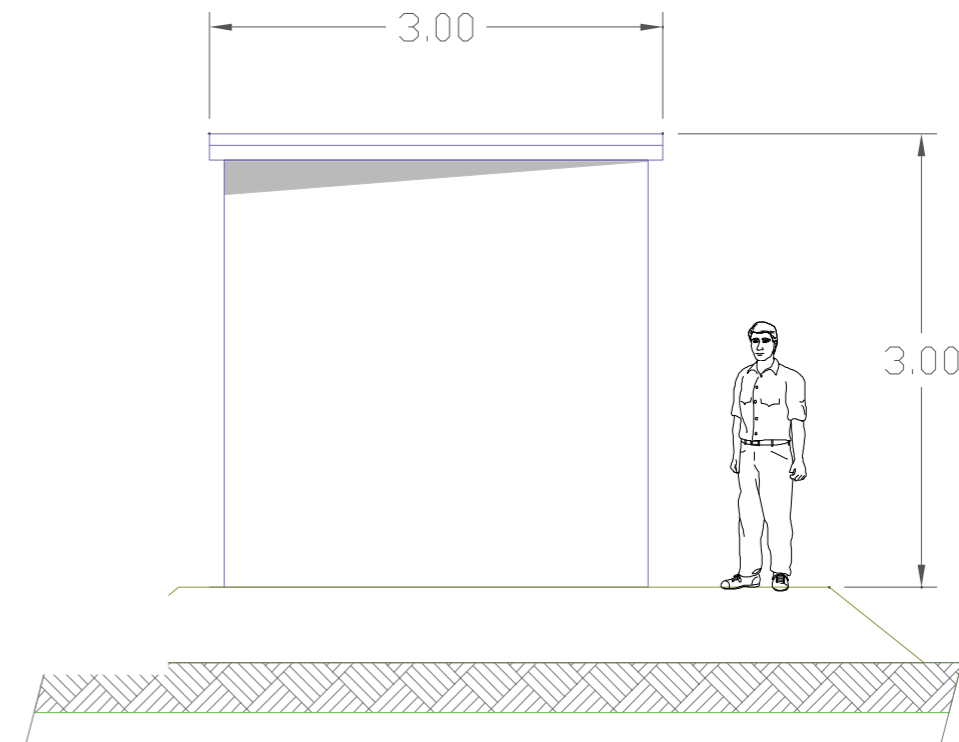
ELEVATION DU POSTE DE LIVRAISON - échelle 1/50e

AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@2br.fr

2 - VUE DE PROFIL GAUCHE

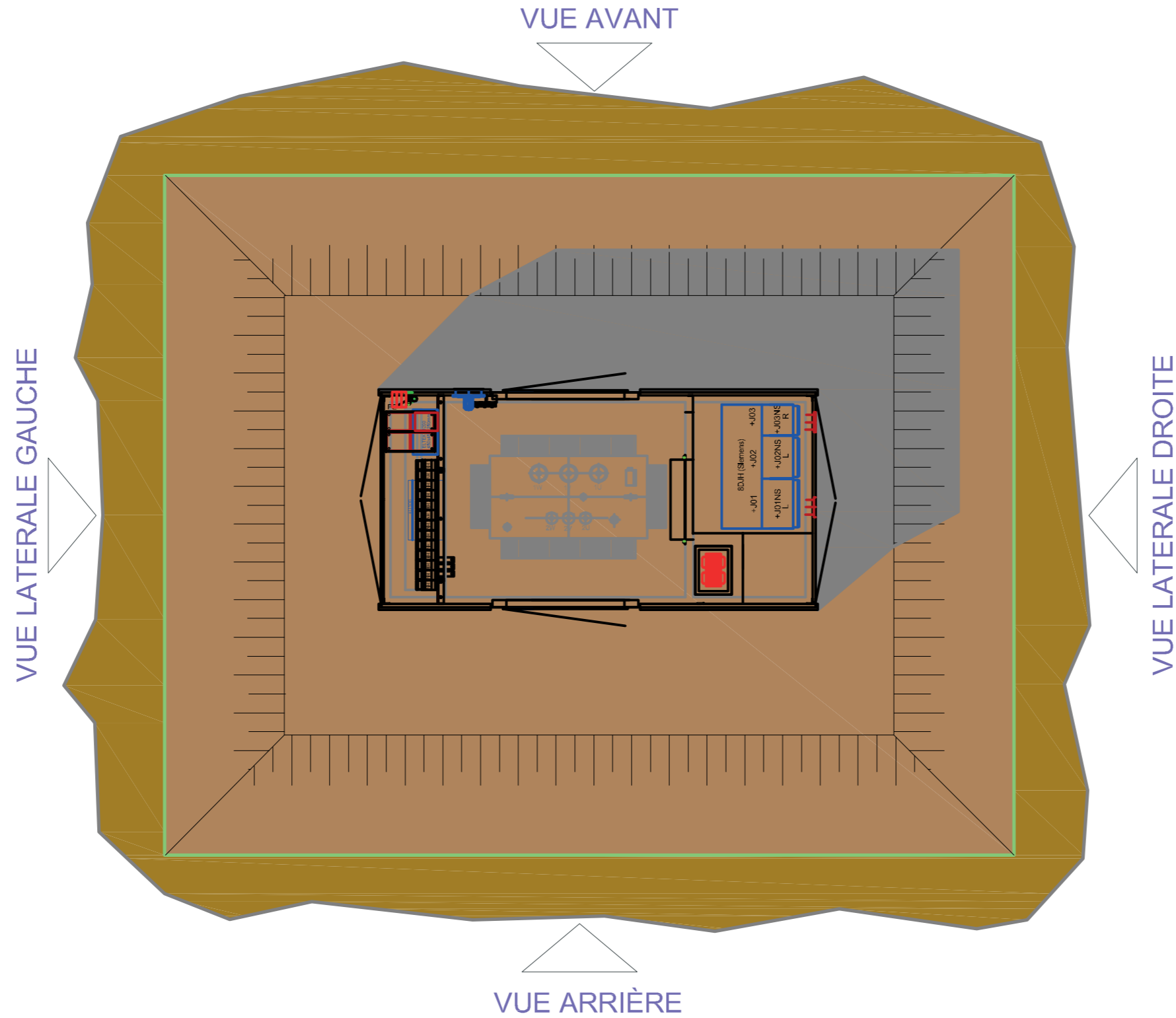


2 - VUE DE PROFIL DROIT



PC5.2 - PLAN DE DETAIL DES POSTES DE TRANSFORMATION

PLAN DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

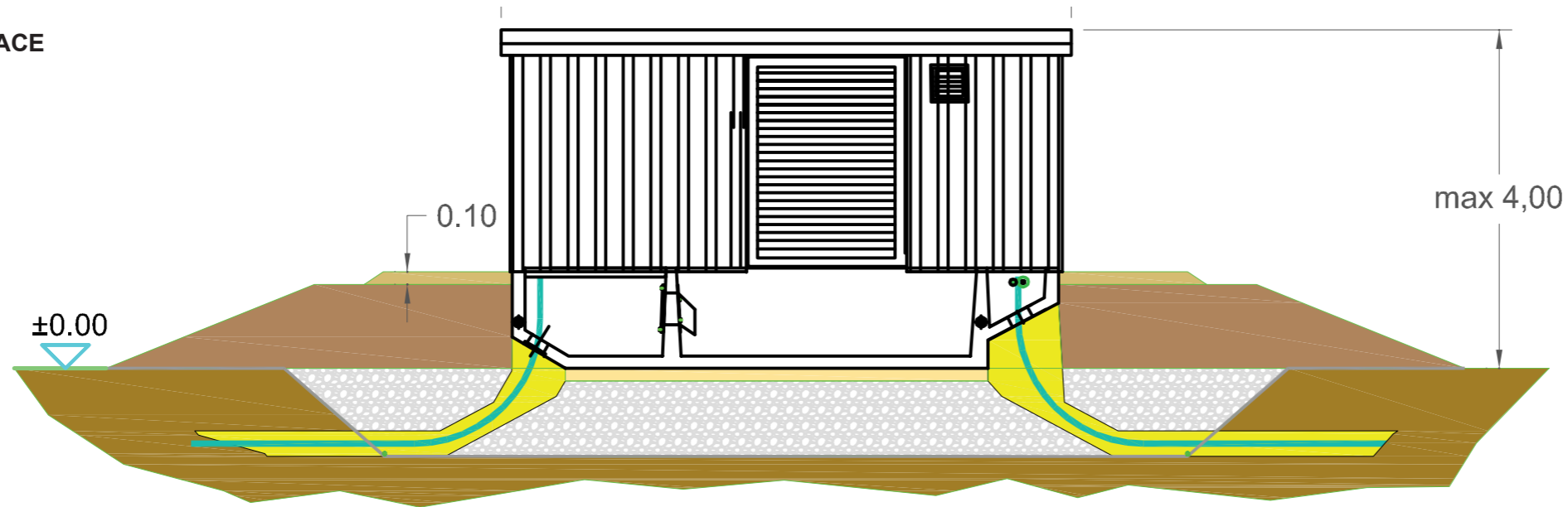


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

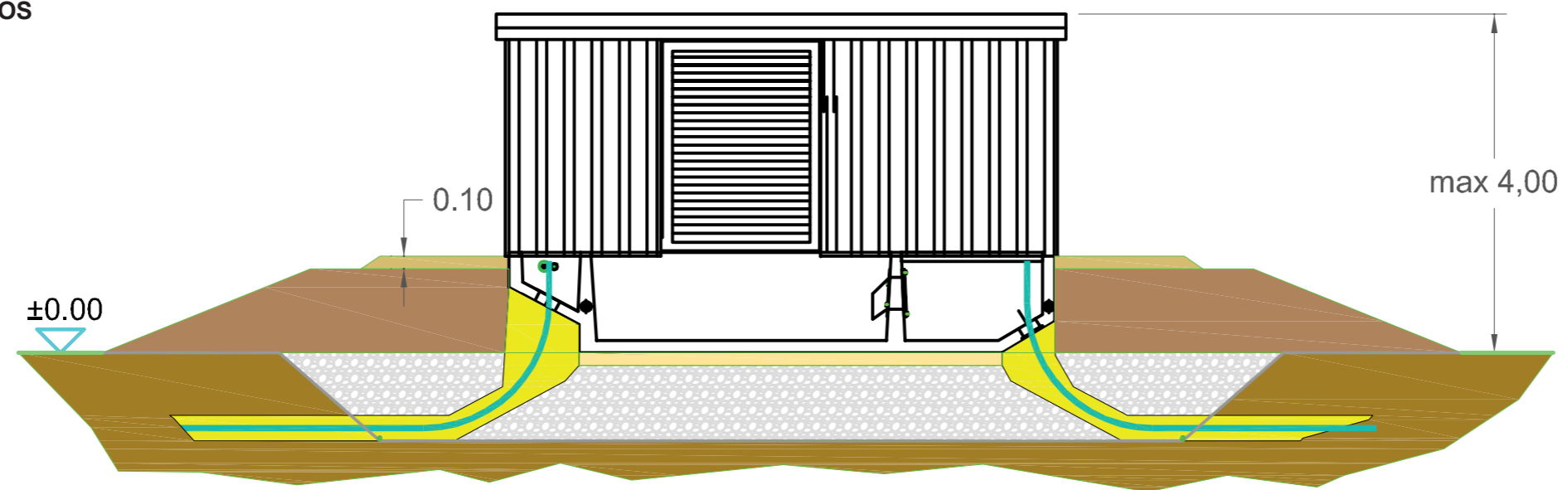
PC5.2 - PLANS DE DETAIL DES POSTES DE TRANSFORMATION

ELEVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

1 - VUE DE FACE



2 - VUE DE DOS

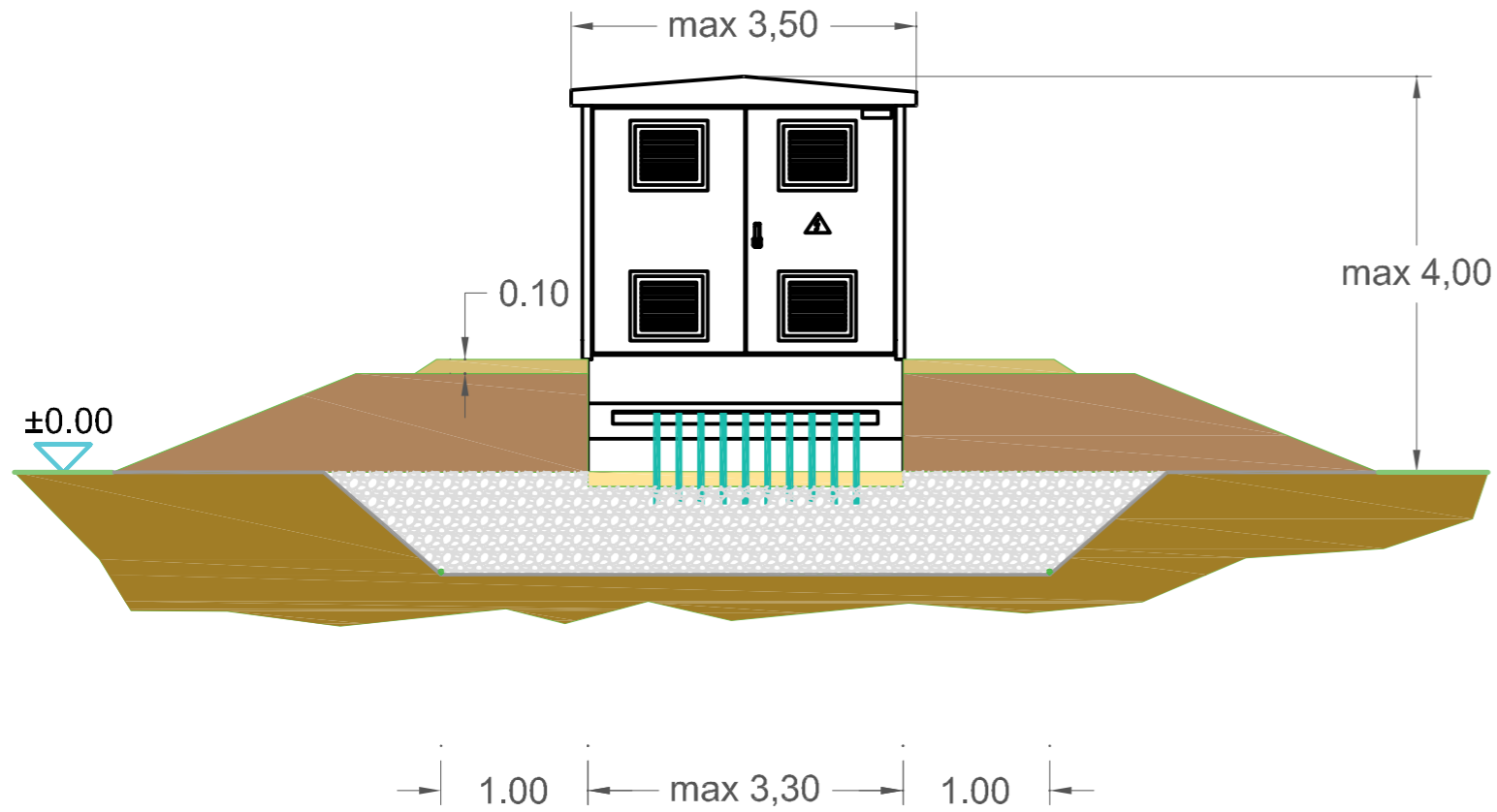


1.00 max 6,30 1.00

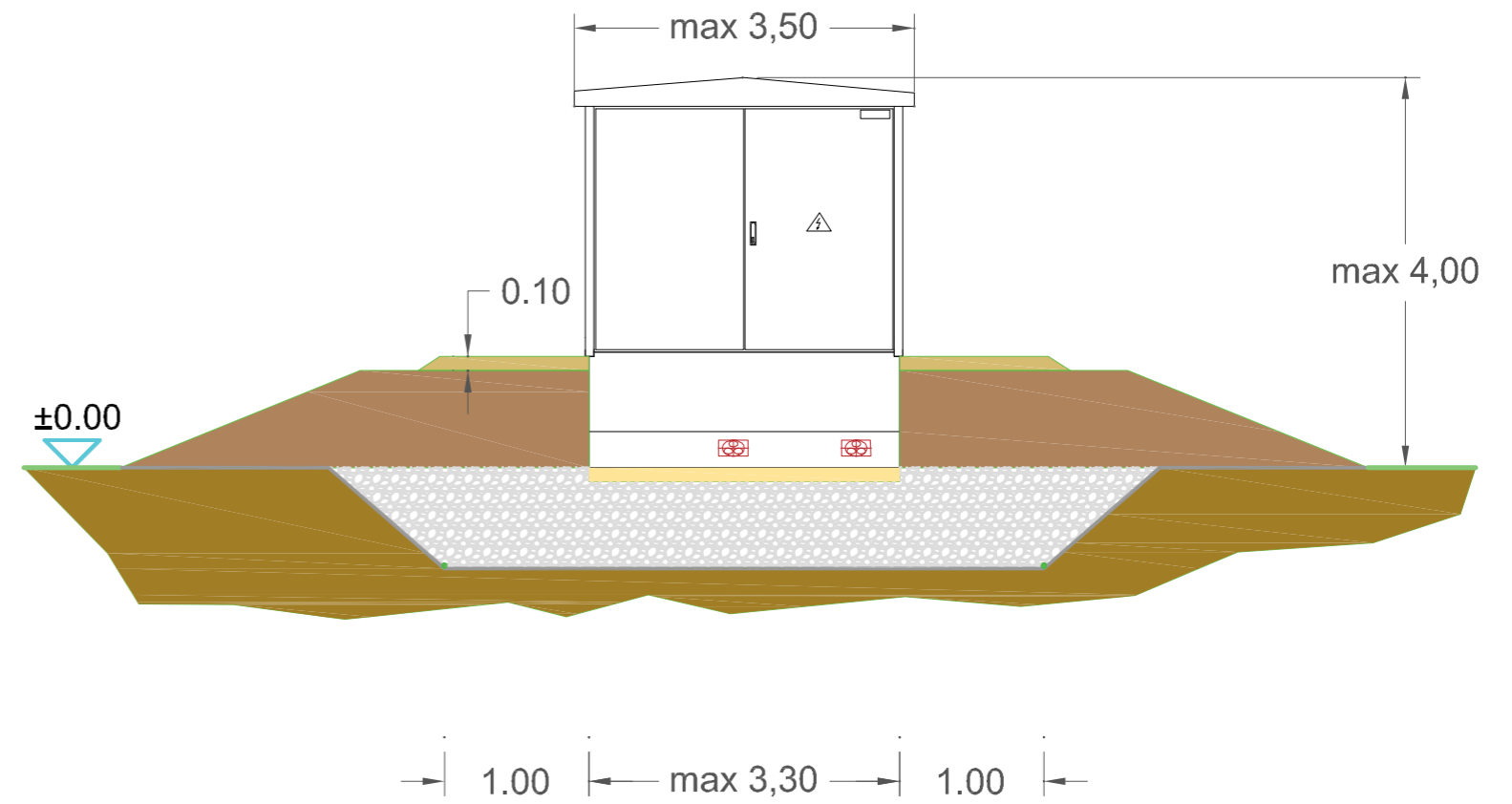
AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@2br.fr

ELEVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

2 - VUE DE PROFIL GAUCHE



2 - VUE DE PROFIL DROIT

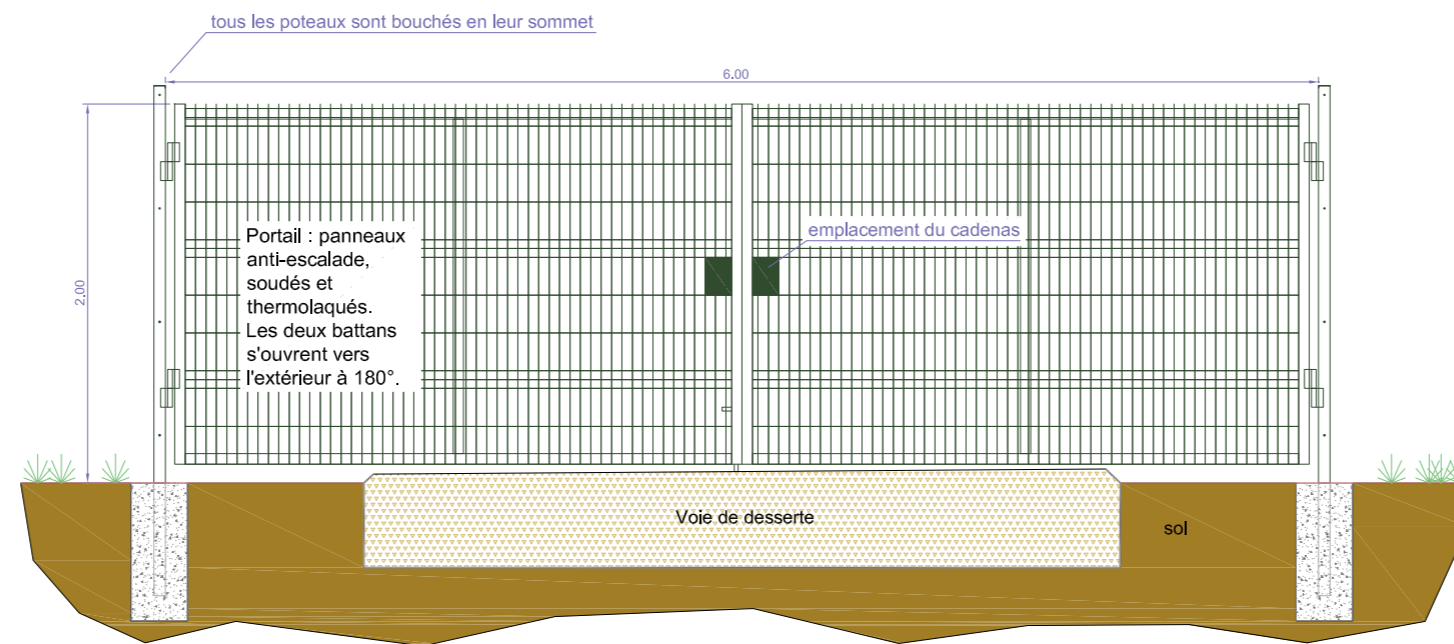


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence_lyon@2br.fr

PC5.3 - PLANS DE DETAIL DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL

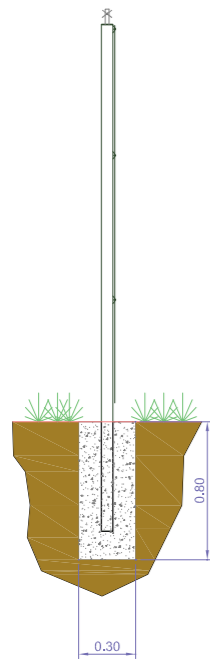
DETAILS - ÉLÉVATIONS DU PORTAIL D'ENTRÉE ET DE LA CLÔTURE - échelle 1/40e

VUE PORTAIL

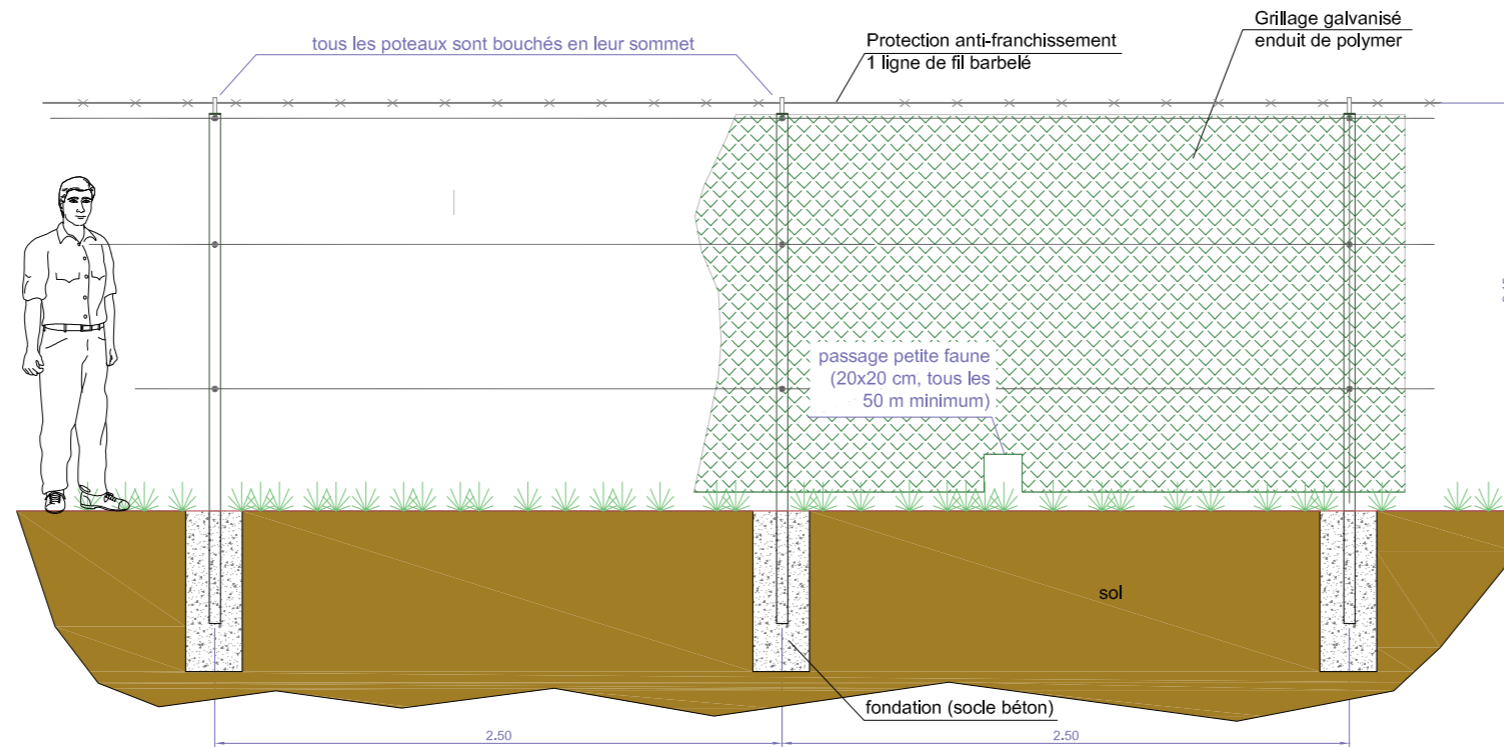


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr

VUE CLÔTURE DE PROFIL



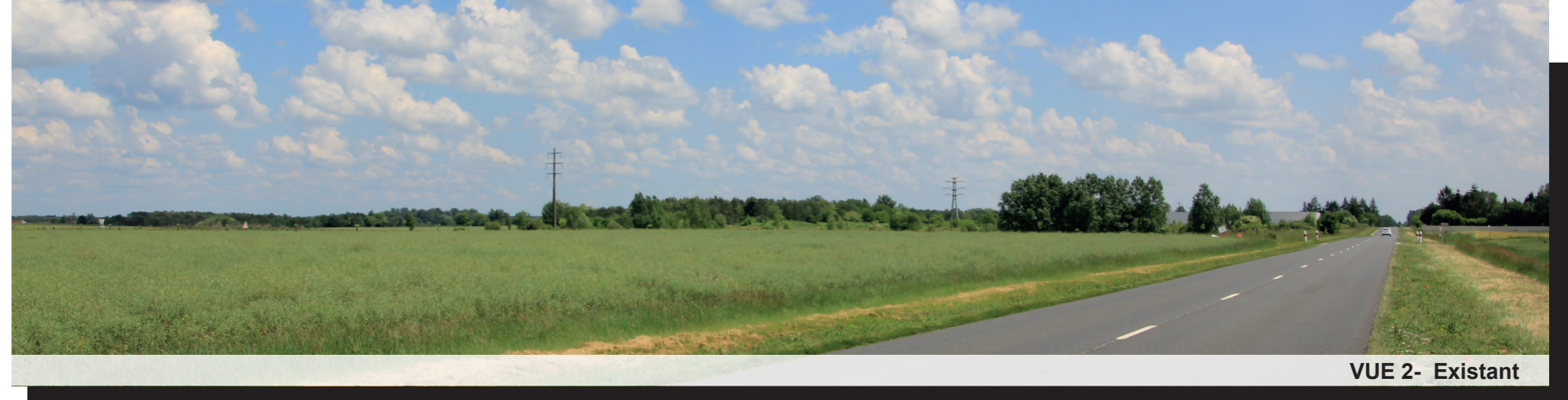
VUE CLÔTURE EN LONG





AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail agence@2br.fr





PC7 - Photographies du terrain dans son environnement proche

AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES



PC8 - Photographies de terrain dans son environnement lointain

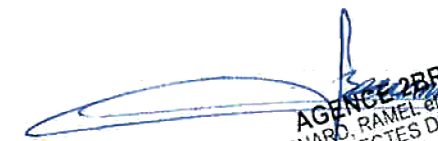
PC 8a




PC 8b



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence.lyon@2br.fr


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@lyon.2br.fr

Dossier Joint en annexe

BILLY

Maître d'Ouvrage

KRONOSOL SARL 57

9 Croisée des Lys - 68300 Saint-Louis

Demande de permis de construire

**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR
PC 13**


19/09/2019


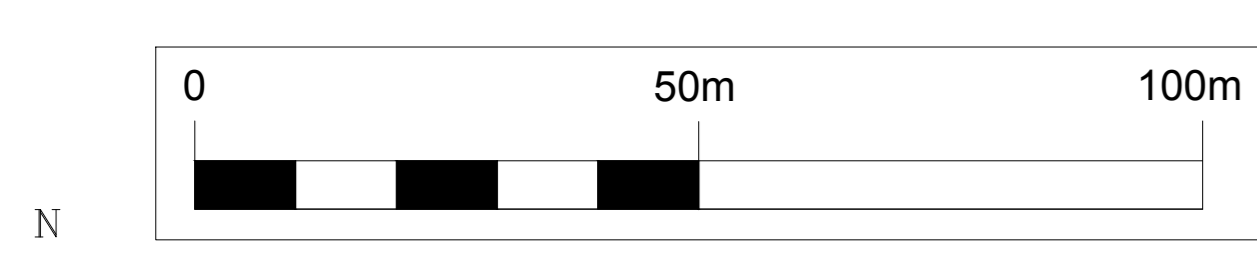
Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que la conception du projet prend en compte les plans de la prévention de la commune
comme stipulé à l'article R.431-16 e) du code de l'urbanisme.

« Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement opposable en application de l'article L.562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Lyon le 19/09/2019


AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL et BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 87 - Fax 04 78 83 64 62
e-mail : agence@lyon.2br.fr



- LEGENDE :**
- nouvelle haie paysagère
 - zones de vigilance à proximité des lignes aériennes RTE
 - limites cadastrales
 - clôture
 - portails d'accès
 - voie de desserte de la centrale
 - tranchées pour câbles électriques
 - tables de panneaux solaires
 - postes onduleurs/transformateurs
 - conteneur pour pièces de rechange
 - poste de livraison
 - Poteau et ligne électrique

2br **Construction d'une centrale photovoltaïque**
 ARCHITECTURE PAYSAGE URBANISME
 41130 BILLY

MAITRE D'OUVRAGE: KRONOSOL SARL 57 9 CROISÉE DES LYS - 68300 SAINT-LOUIS tel : 0480188072 mail : chernest.kronosol@kronos-solar.fr

MAITRE D'OEUVRE: 2BR Architecture 202 allée de la Saugrevarde - 69009 LYON (tel) 06 78 83 61 87 fax 04 78 83 66 62 agence.lyon@2br.fr

N° Dossier: **PC 18-081**

Plan: **PC**

Volume: **1**

Date: 13/09/2018

Échelle: 1/750E

Parcelles: 000 G 311 000 G 313

Remarques: (Non défini)

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

0 200019 NR Plan original

Indice Date Dessinateur Objet de la modification